85/434 du I/4/85 MTERFPPS DGTFP DFP DECRET n

N2.

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO 1.-1-1-1-1-1-

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA REFONTE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

-:-:-:-:-

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE LA PONCTION PUBLICUE

-1-1-1-1-1-

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

-1-1-1-1-1-

portant intégration et nomination de Monsieur LOUMOUAMOU Daniel dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique.

PREMIER MINISTRE.

VISAS :

D.G.B.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979,

(/u l'Ordonnance n°019/84 du 23.8.1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la Loi nº15/62 du 3.02.1962 portant statut général des fonctionnaires :

(/u l'Arrêté n°2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n°82/842 du 16-9-1982 portant statut particulier du Personnel de la Recherche Scientifique ;

(/u le décret n°62/130/MF du 9.05.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n°62/195/FP du 5.07.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

D.C.F.

(/u le décret nº62/197/FP du 5.07.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi nº15/62 du 3.02.1962 portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret nº62/198/FP du 5.07.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret nº63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;

(/u le décret 67/50 du 24.2.1967 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règlementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n°74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret nº62/196/FP du 5.07.1962 fixant les échelommements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret nº84/856 du 8.08.1984 portant nomination du Premier Ministre :

(/u le Rectificatif nº84/923 du 19.10.84 au décret nº84/858 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n°84/858 du 13.8.1984 portant nomination des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n°84/860 du 20.8.1984 portant organisation des intérims des Membres du Gouvernement;

(/u la lettre n°0631/DGRST du 22.10.1984 transmettant le dossier de candidature de l'intéressé.

DECRETE

Article Ter: En application des dispositions du décret n°82/842 du 16.9. 1982 survisé Monsieur LOUMOUAMOU Daniel, né en 1953 à Kololo (Kinkale), titulaire du Doctorat de 3è Cycle, Spécialité Géographie Tropicale, délivré par l'Université de Bordeaux III (France), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique, et nommé au grade de Chargé de Recherche Staglaire, indice 1110.

Article 2 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de la Recherche Scientifique.

Article 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,

Brazzaville, le Ier Avril 1985

Le Ministre de la Recherche Scientifique.

STONI

Pierre Damien BOUSSOUKOU-BOUMBA

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Réfonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

-Bernard COMBO MATSIONA

Ange Edouard POUNGUI

Le Ministre des Finances et du Budget,

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU

## ampliations :

- JORPC	••• 1
- DGTFP/DFP	••• 3
- DFP/POST	2
- DGB	2
- DCF	1
- DGRST	3
	<i>[</i>
	//